LAMIA ET SA CHARTE DE BIENTRAITANCE

LES BÉNÉFICIAIRES AU CŒUR DU DISPOSITIF

PROMOTION DU BIEN-ÊTRE

Par les Projets d'Accompagnement Personnalisé, Encourager les activités sociales, culturelles et récréatives pour stimuler le bien-être émotionnel et mental des bénéficiaires, tout en respectant leurs choix et leurs limites.

RESPECT DE LA DIGNITÉ

Reconnaître la personne âgée comme un individu à part entière, avec ses propres valeurs, préférences et besoins. Cela implique de respecter sa vie privée, son intimité, et son autonomie autant que possible. Lutter contre l'infantilisation.

POSTURE PROFESSIONNELLE

Adopter en toute circonstance une attitude professionnelle, d'écoute, de bienveillance. Rechercher à tout moment l'amélioration de la prestation offerte à l'usager. Et s'imposer la confidentialité des informations recueillies. Garantir une prise en charge conforme aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

COMMUNICATION

Favoriser une communication ouverte et transparente entre le service administratif, les intervenants, les bénéficiaires et leurs familles, afin de comprendre et de répondre aux besoins et aux préférences de chacun. Donner une information individuelle, adaptée et loyale.

SOUTIEN

Favoriser le lien social et lutter contre le repli sur soi. Accompagner l'usager et ses proches dans la fin de vie à domicile en respectant ses choix.

Soutenir l'aidant principal, en lui proposant un droit au répit

LIBERTÉ INDIVIDUELLE

Favoriser en toutes circonstances les conditions et le climat de confiance permettant au bénéficiaire de participer aux décisions le concernant. Promouvoir la liberté d'expression, de choix, de vie privée.